

# RÉNOVATION DES BASSINS

L'objectif de l'opération est la mise en conformité des différents captages et réservoirs de la commune au regard du rapport transmis par IT05 et l'Agence de l'Eau. Cela permettra des réservoirs propres et sécurisé pour le travail des agents.

**Démarrage des travaux** : 2eme semestre 2023



## **Les travaux à réaliser au niveau du captage des Concis ouest sont :**

- La mise en place d'une grille fine sur l'aération de la porte afin de limiter l'intrusion d'insectes,

- Le nettoyage puis le repeinte avec une peinture antirouille de la bonde de surverse,
- Le remplacement de la porte de l'ouvrage ou le traitement de la rouille présente sur la porte de l'ouvrage,
- Le remplacement de la fermeture de l'ouvrage par un cadenas ou par une serrure à barillet.

**Les travaux à réaliser au niveau du captage des Concis est sont :**

- La mise en place d'une grille fine sur l'aération de la porte afin de limiter l'intrusion d'insectes,
- Le nettoyage puis le repeinte avec une peinture antirouille de la bonde de surverse,
- Le remplacement de la porte de l'ouvrage ou le traitement de la rouille présente sur la porte de l'ouvrage,
- Le remplacement de la fermeture de l'ouvrage par un cadenas ou par une serrure à barillet.

**Les travaux à réaliser au niveau du réservoir des Concis sont :**

- Le remplacement de l'échelle d'accès à la cuve,
- La mise en place d'une grille fine sur l'aération de la porte afin de limiter l'intrusion d'insectes,
- Le remplacement de la fermeture de l'ouvrage par un cadenas ou par une serrure à barillet,
- La mise en place d'un compteur sur la conduite de distribution vers le hameau des Concis.

Pour ce faire, il conviendra de réaliser un regard extérieur au réservoir, abritant le compteur et les équipements de protection du compteur.

**Les travaux à réaliser au niveau du captage de la Beffie sont :**

- Le nettoyage puis le repeinte avec une peinture antirouille des canalisations,
- Le remplacement de l'échelle d'accès aux cuves (corrosions),
- La suppression de la planche en bois existante et la mise en place d'un caillebotis pour faciliter et sécuriser les interventions techniques,

- Le remplacement du compteur présent sur la conduite de distribution (Cf arrêté ministériel du 19/12/2011),
- Le nettoyage puis le repeinte avec une peinture antirouille des canalisations,
- La reprise des fragilités du génie civil (ferrailles apparentes, éclatement de béton).

**Les travaux à réaliser au niveau du réservoir des Bernardins sont :**

- Le nettoyage puis la repeinte avec une peinture antirouille des canalisations,
- Le remplacement des échelles (corrosion) et la mise en place d'une crinoline sur l'échelle d'accès à la chambre de vannes,
- Le remplacement du garde-corps (corrosion) et la mise en place d'une chaînette pour l'accès à l'échelle,
- Le remplacement des compteurs d'adduction et de distribution (Cf arrêté ministériel du 19/12/2011),
- La mise en place d'une grille fine sur l'aération de la porte afin de limiter l'intrusion d'insectes,
- Le remplacement de la fermeture de l'ouvrage par un cadenas ou une serrure à barillet.

**Les travaux à réaliser au niveau du réservoir de Villehaute sont :**

- Le remplacement des échelles d'accès aux cuves (corrosions),
- Le remplacement du débitmètre présent sur la conduite de distribution (Cf arrêté ministériel du 19/12/2011),
- La création des aérations sur la chambre de vannes afin de limiter les effets négatifs de la condensation (notamment la corrosion).
- Le remplacement des fermetures des cuves par un cadenas ou une serrure à barillet,
- La reprise des fragilités du génie civil (ferrailles apparentes, éclatement de béton),
- La maçonnerie de la partie en roche de la chambre de vannes afin de protéger les canalisations des chutes de roches et/ou gravats.

**Choix des entreprises :**

**Travaux :** entreprise Polder pour un montant de **152 190€ TTC**

**Mission SPS :** Jean-Pierre Pellegrini pour un montant de **720 € TTC**

**MO :** MG Concept pour un montant de **11 340€ TTC**

**Subvention de l'agence de l'eau :** **79 200€**

**Subvention du département :** **26 400€**